

ASSEMBLÉE NATIONALE31 mai 2006

ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 287

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 9

Dans l'alinéa 36 de cet article, substituer aux mots :

« au-delà »

les mots :

« à partir ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.